



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



10051672

BRUXELLES

30-03-2010

Greffé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/04/2010 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0822.036.990

Dénomination

(en entier) : **VAL U Invest**

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège : avenue Ginette Javaux, 26 bte 5 à 1160 Auderghem

Objet de l'acte : **modifications des statuts**

Aux termes d'un procès-verbal dressé par devant le Notaire Olivier Verstraete à Auderghem, le 24 mars 2010, en cours d'enregistrement, il apparaît que s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la sprl « VAL U Invest ».

L'assemblée a décidé :

PREMIERE RESOLUTION : modification de l'article 10

La présente assemblée décide d'ajouter comme premier paragraphe de l'article 10 sans aucune autre suppression le texte suivant :

« Tant que la société exercera un mandat au sein d'Ascencio SA ou d'Ascencio SCA, sicaif immobilière de droit belge, ou de l'une de leurs filiales, elle ne pourra avoir qu'un associé unique et aucune cession de parts de pourra intervenir. »

DEUXIEME RESOLUTION : modification de l'article 11

La présente assemblée décide d'ajouter comme premier paragraphe de l'article 11 sans aucune autre suppression le texte suivant :

« Tant que la société exercera un mandat au sein d'Ascencio SA ou d'Ascencio SCA, sicaif immobilière de droit belge, ou de l'une de leurs filiales, elle sera gérée et représentée par son associé unique. »

TROISIEME RESOLUTION : coordination des statuts

La présente assemblée demande au Notaire soussigné de veiller à la coordination des statuts.

VOTE

Mises aux voix, les résolutions qui précèdent ont été successivement adoptées à l'unanimité des voix.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Le Notaire Olivier Verstraete.

Dépôt simultané d'une expédition de l'acte, d'une coordination des statuts